FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL - FEADER - 2023-2027



# PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Résumé de la candidature LEADER 2023-2027

## Fédérer les initiatives au service des transitions et du bien vivre sur le territoire



## Le diagnostic et les besoins du territoire

#### **ATOUTS**

Qualité de vie sur le territoire, attractivité résidentielle

Richesse des patrimoines naturels et culturels,
Ressources pour le développement territorial
Tourisme hiver-été: moteur de l'économie
Maillage dense de petites entreprises, avec un
dynamisme des créations de TPE, développement
des entreprises existantes, peu d'entreprises en
difficultés financières, forte densité artisanale
Nombreuses initiatives et démarches territoriales
portées par les acteurs publics et privés
Engagement politique TEPCV, PCAET, Plan Climat,
Territoires ZDZG, CEE, CTES, CRTE, Avenir
Montagne, compétence mobilité

#### **FAIBLESSES**

Relatif enclavement, disponibilité foncière contrainte (renchérissement et concurrences entre logements, activités économiques et préservation des ressources Solde migratoire négatif, population vieillissante : besoins en services spécifiques, de maintien et transmission de certaines activités

Problématique de recrutements

Un manque de services et de conditions de travail favorables, des inactifs très éloignés de l'emploi Des activités et services limités hors saison Inégalité d'accès aux services numériques

Mobilité dépendante de la voiture individuelle : coût économique et écologique

Un patrimoine insuffisamment mis en valeur

#### **OPPORTUNITES**

Attractivité résidentielle renforcée par l'effet COVID

Développement des outils numériques permettant de renforcer l'accès aux services
Potentiel de diversification et de développement des EnR et valorisation de ressources multiples
Changements climatiques et potentiels de diversification de la production agricole
Engouement autour de l'alimentation locale
Intérêt pour le tourisme culturel et patrimonial
Engagement de démarches collectives et de mutualisation entre les acteurs économiques et associatifs du territoire (EIT) et une habitude de la coopération

#### **MENACES**

Territoire impacté par les changements climatiques (diminution ressources, conflits usages, risques naturels)

Climat rude et dépendance énergétique
Risque de surdéveloppement des infrastructures de production d'EnR par des acteurs extérieurs
Attractivité touristique renforcée source de pressions sur les milieux, problématique de gestion des déchets
Renchérissement du prix du foncier/immobilier et difficultés d'installation

Recul de l'activité agricole avec impacts paysagers, disparition de certains savoir-faire Disparition de commerces et services de proximité

#### **BESOINS**

Promouvoir un modèle de développement endogène fondé sur la mobilisation durable des ressources locales

Développer la sobriété et la résilience du territoire via son autonomie alimentaire, énergétique, industrielle

Mettre en place des formations et des accompagnements adaptés aux besoins des acteurs

Soutenir les transitions écologique, énergétique et économique des acteurs du territoire

Encourager la co-construction de l'action publique par et pour les habitants

Mettre en lien et créer des synergies entre les initiatives et les acteurs

Favoriser l'accès aux services, au foncier, aux locaux et aux logements

Maintenir et développer l'accès au numérique pour tous





## La stratégie et le plan d'action

#### Fédérer les initiatives au service des transitions et du bien vivre sur le territoire

Elle affirme la nécessité d'approfondir les dynamiques de transitions territoriales afin de faire face aux crises climatique, énergétique, économique et sociale dans le but de rester un territoire accueillant garantissant les conditions du bien vivre de ses habitants.

En introduisant cette stratégie par le verbe « Fédérer », notre souhait est d'encourager les logiques et dynamiques collectives sur le territoire et les démarches de coopérations qui sont au cœur de l'ADN LEADER, mais aussi au cœur des démarches engagées par le PETR.

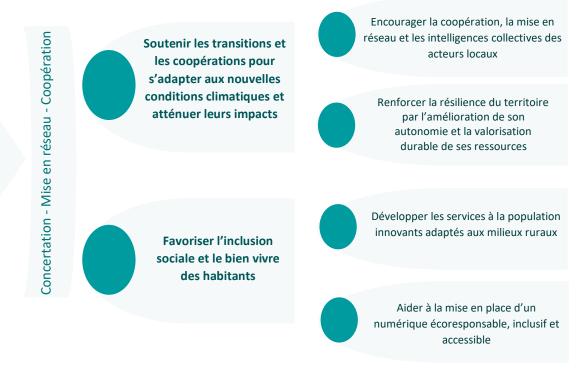
Ces coopérations doivent concerner l'ensemble des acteurs du territoire : les élus et leurs collectivités, les acteurs économiques, associatifs et plus globalement l'ensemble des citoyens qui peuvent être porteurs d'initiatives.

La participation et la concertation citoyenne seront les thèmes transversaux à cette future programmation. Elles trouveront leur place dans l'ensemble des fiches actions et par la mise en œuvre de dispositifs d'animation et d'aménagement d'espaces et de temps d'échanges qui pourront notamment se traduire dans la gouvernance du GAL.

#### Cette stratégie se décline en 2 axes :

- L'un traitant de l'accompagnement des transitions autant sur le volet de l'atténuation que sur celui de l'adaptation aux changements climatiques. Il s'agira d'impliquer les acteurs dans une dynamique collective indispensable pour réduire l'intensité des crises actuelles et à venir, ainsi que de soutenir un modèle de développement endogène et durable favorable à la résilience du territoire.
- L'autre, visant l'inclusion sociale et le bien vivre au travers du développement des services de proximité. La finalité est bien de maintenir un territoire vivant qui donne à ses habitants les moyens nécessaires à leur épanouissement.

Fédérer les initiatives au service des transitions et du bien vivre sur le territoire







## La maquette financière

Objectif stratégique	Fiche- action	Actions locales	Coopération	% FEADER	FEADER en €
Encourager la coopération, la mise en réseau et les intelligences collectives des acteurs locaux	1	328 320	17 280	15%	345 600
Renforcer la résilience du territoire par l'amélioration de son autonomie et la valorisation durable de ses ressources	2	489 600	86 400	25%	576 000
Développer les services à la population innovants adaptés aux milieux ruraux	3	391 680	69 120	20%	460 800
Aider à la mise en place d'un numérique écoresponsable, inclusif et accessible	4	293 760	51 840	15%	345 600
Animation, gestion et suivi de l'évaluation de la stratégie	5	489 600	86 400	25%	576 000
TOTAL		1 992 960	311 040	100 %	2 304 000

## Les moyens de mise en œuvre du programme

#### Ingénierie interne du PETR:

Le PETR s'appuiera sur son équipe actuelle compétente et expérimentée pour piloter et mettre en œuvre le programme : La directrice et la cheffe de projet LEADER, en poste depuis 2010, continueront à être garantes du bon fonctionnement du dispositif. Elles seront accompagnées par la gestionnaire LEADER en charge de l'instruction des dossiers, déléguée par l'autorité de gestion.

En parallèle, la directrice et la secrétaire-assistante du PETR consacreront une partie de leur temps à la gestion administrative et financière du pôle LEADER. Les autres techniciens du PETR et des structures participant au comité technique, selon leurs champs d'intervention, seront mobilisés pour leur expertise sur les projets émergents et pour leurs compétences en accompagnement des porteurs de projet, le cas échéant.

Le PETR accueillera chaque année un(e) stagiaire dédié(e) au programme LEADER.

#### **Les outils:**

Il est assuré en interne toute la communication grâce à l'implication de chaque agent du PETR. Un plan spécifique à LEADER sera mis en place ciblant des actions de communication auprès des membres du comité de décision, des porteurs de projets et des partenaires du GAL.

L'utilisation d'outils numériques serviront à publier les appels à projets, partager des documents, des guides, valoriser des projets et contribuer à l'organisation de rencontres et de visites.

Les outils de suivi construits et mis en place par l'équipe LEADER lors du programme 2014-2022 seront adaptés et optimisés pour la nouvelle programmation : Fichier de suivi des projets et des bénéficiaires, tableaux de bord pour suivre l'état d'avancement des dossiers en instruction et en paiement, la maquette financière, les points de contrôles, les indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts des projets.





Un rapport d'activité annuel sera édité, un bilan d'activité sera présenté en Conférence des maires du PETR. Les diagnostics seront actualisés en fonction des activités du PETR et de nouveaux besoins. Une évaluation à mi-parcours et une finale seront programmées.

Il s'agira sur la base de ces tableaux de pilotage et des évaluations, de réajuster, réorienter les actions de sensibilisation, les allocations de moyens par fiche actions, les cibles d'opérations ou les procédures de suivi, afin d'optimiser la valeur-ajoutée du programme LEADER au regard de la stratégie ciblée.

#### Les acteurs du territoire et la gouvernance :

Le PETR et les trois communautés de communes qui le composent ont contracté une convention territoriale qui précise les modalités de travail entre les structures et leur modalité d'intervention.

Le comité de programmation deviendra un comité décisionnel incluant le secteur public, privé, associatif et des citoyens.

Le PETR souhaite ouvrir ses instances à toute participation citoyenne dans un but de communiquer sur ses activités et de favoriser la concertation.

Des temps d'échanges avec les habitants et potentiels porteurs de projet seront organisés.

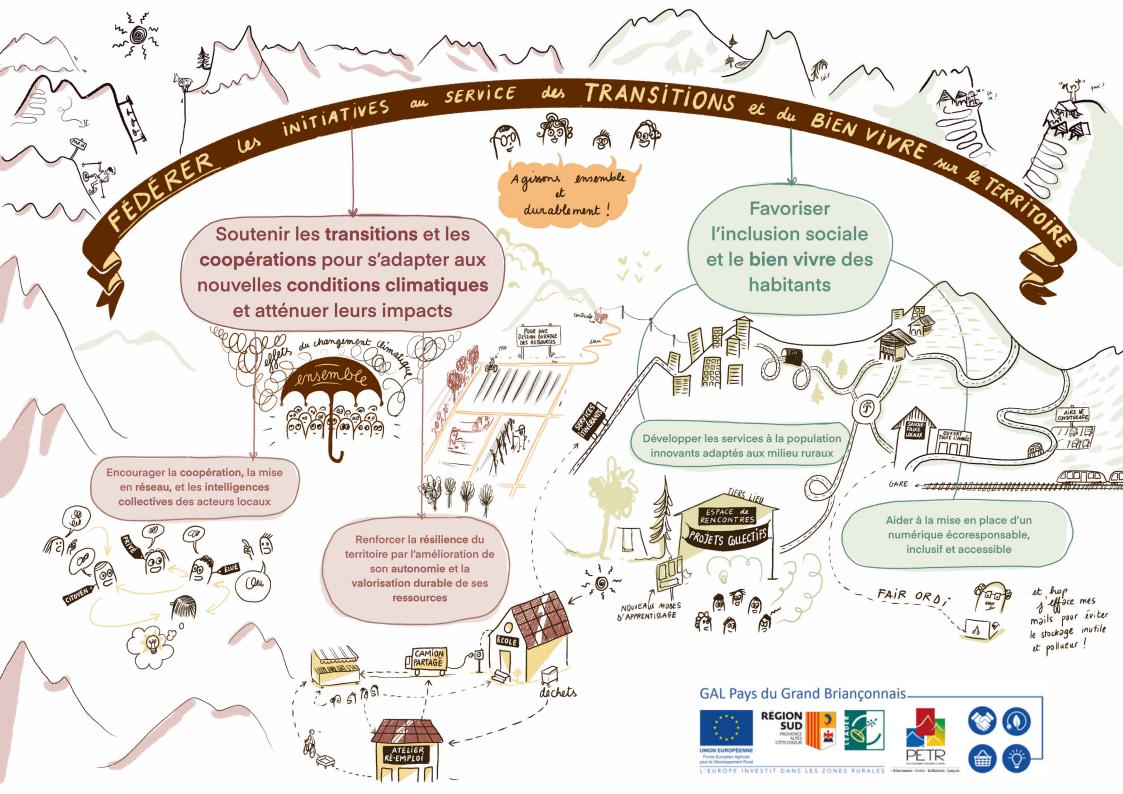
## La valeur ajoutée de notre candidature

- ✓ L'expérience LEADER et la stabilité de l'équipe du GAL depuis 2010
- ✓ Une animation sur le terrain permettant de favoriser l'émergence de projets collectifs structurants en cohérence avec la stratégie ciblée
- ✓ Une gestion administrative, financière et juridique réunissant toutes les compétences pour instruire les dossiers et un guichet unique de proximité pour bien accompagner les porteurs de projet
- ✓ Un territoire dont les acteurs connaissent et aiment le programme
- ✓ La promotion de l'intelligence collective comme valeur ajoutée et fil conducteur du dispositif
- ✓ Un resserrement de la stratégie et des orientations au plus près de la réalité et des enjeux du territoire
- ✓ Des opérations ciblées et préconfigurées pour l'atteinte des objectifs, des indicateurs mesurables
- ✓ Une cohérence des actions en faveur de la transition écologique avec les priorités définies dans la déclinaison territoriale du plan climat une Cop d'avance et du SRADDET, mais également des programmes et mission portés par le PETR et ses EPCI
- ✓ Une prise en compte que face aux défis des changements climatiques, chacun doit prendre sa part dans la mise en œuvre de pratiques de sobriété et d'atténuation
- ✓ La volonté de réduire les dépendances du territoire vis-à-vis de l'extérieur en améliorant notre autonomie, notamment sur les volets énergétique, industriel et alimentaire
- ✓ Une articulation des actions en faveur de la diversification des activités et de la valorisation des ressources et des savoir-faire
- ✓ L'accompagnement de projets en lien avec le numérique participant à l'inclusion sociale et la maîtrise de l'informatique, en focalisant sur un usage responsable et durable des outils

https://paysgrandbrianconnais.fr/leader/candidature-programme-leader-2023-2027







LA GRAUE · UILLAR D'ARÈNE · MONÊTIER LES BAINS · LA SALLE LES ALPES · ST CHAFFREY · BRIANÇON · NÉUACHE · UAL DES PRÈS · MONTGENÈURE · PUY ST ANDRÉ · PUY ST PIERRE · UILLARD ST PANCRACE · CERUIÈRE · UALLOUISE-PELUOUX · LES UIGNEAUX · PUY ST UINC · L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE · FREISSINIÈRES · ST MARTIN DE QUEURIÈRES · LA ROCHE DE RAME · CHAMPCELLA · ABRIÈS · PIGUILLES · RISTOLAS · MOLINES EN QUEYRAS · ST UÉRAN · CHATEAU UILLE-UIELLE · ARUIEUX · CEILLAC · UARS · RISOUL · SAINT CLÉMENT SUR DURANCE · RÉOTIER DAUPHIN - EYGLIERS - ST CREPIN :

